



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mars 2022

C'est avec horreur que la CGT constate que le XXIème siècle s'éloigne tous les jours d'une promesse de liberté, de compréhension, de partage et de paix entre les peuples. La guerre en Ukraine ne doit pas nous faire oublier au passage que d'autres territoires sur Terre sont également en proie à la guerre.

Et pour la CGT INTÉRIEUR, il est tout à fait justifié d'organiser l'accueil de l'ensemble des populations qui fuit ces théâtres où l'humanité verse dans le sordide et le pire. Sauf que nous constatons que des grands principes des droits l'homme, sous couvert d'excuses injustifiables, sont dévoyés.

Ainsi, les populations sont émues par les événements qui ont entraîné un exode massif de femmes et d'enfants venant d'Ukraine. Et c'est donc tout naturellement devant cette émotion, et malgré une précarité de plus en plus grande à cause de l'inflation, que le peuple français cherche tous les moyens de contribuer à une action humanitaire propre à notre culture.

Pour la CGT INTÉRIEUR, nous constatons que les services de préfecture sont d'ores et déjà contraints par une affluence record de demandeurs. Il faut régulariser le plus rapidement possible son statut de réfugié russe, son statut temporaire de migrant ukrainien pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des mesures de solidarité nationale.

Et pourtant, nos collègues ne peuvent surmonter une migration si importante. Ils ne sont tout simplement pas assez nombreux et nous demandons à Gérald Darmanin de prendre des décisions de recrutement afin de pouvoir adapter les services aux besoins de ces populations, sans pour autant ralentir le traitement habituel de l'ensemble des autres peuples qui arrivent en France. Cette demande s'impose également pour les services de l'OFPRA et de l'OFII.

Nous demandons également à M. le Ministre de bien vouloir clarifier l'instruction du 10 mars 2022 relative à cet accueil exceptionnel. En effet, la presse se fait d'ores et déjà l'écho d'une inégalité de traitement selon les préfectures et cela constitue pour la CGT INTÉRIEUR une rupture d'égalité de traitement sur les territoires. Rappelons que la Nation est une et indivisible.

De plus, nous sommes consternés par la différence de traitement des populations migrantes qui sont de fait. Il est inadmissible de voir qu'il y a une différence de traitement entre les peuples originaires d'Ukraine et les non ukrainiens qui résidaient en Ukraine avant la déclaration de guerre. Comment justifier que des étudiants étrangers par exemple sont reconduits dans leur pays d'origine alors qu'ils ont fuit jusque chez nous ? Comment justifier de cette distinction que le gouvernement ukrainien ne faisait pas ?

Enfin, nous n'oublions pas que la Méditerranée est un tombeau de toutes les populations qui fuient un contexte géopolitique en Afrique, en Asie, au Proche-Orient ; nous n'oublions pas que des populations étrangères vivent sous tente à Paris, à Calais et qu'elles sont déconsidérées, brutalisées, malmenées. Un être humain ne se distingue pas d'un autre par sa couleur de peau, sa religion, sa culture et quand tout est fini nos os sont tous blanchis par les rayons du soleil.

### Contacts presse

☎ David LECOCQ 06 16 36 17 45 / Frédéric GUILLO 06 63 79 90 98